

Service des enquêtes

---

# Rapport

---

## ILE DE MONTREAL

Enquête    RÉ :    **Présumée coalition lors du dépôt de  
soumissions sur l'autoroute Décarie dans  
la DT de l'île de Montréal**

**Dossier numéro 1.16.06-2002-0024**

1. MANDAT :

Le 2 mai 2002, nous recevions le mandat de monsieur Gilles Roussy, directeur du bureau du sous-ministre, de faire la lumière sur une présumée coalition lors de l'attribution du dépôt des soumissions sur l'autoroute Décarie dans la D.T de l'Île de Montréal.

2. ENQUÊTE :

Le Ministère a lancé un appel d'offres pour divers travaux sur l'autoroute Décarie (15) et de sa voie de service en direction Nord et Sud, dans la municipalité de Montréal. Trente-neuf compagnies ont fait la demande de documents pour une éventuelle soumission sur le contrat 5230-00-0217. Lors de l'ouverture des soumissions le 10 avril 2002, seulement deux compagnies avaient soumissionné soit les entreprises *Kiewit Itée* et *EBC-Chagnon S.E.N.C.*

Le montant de la soumission des Entreprises *Kiewit Itée* était de 38,887,182.45 et celle de *E.B.C-Chagnon S.E.N.C.* était de 39,678,000.00 soit 790,817.55 de différence. La première estimation du Ministère était de 28,934,346.01. Après révision par le *Groupe-Conseil GÉNIVAR*, l'estimation était augmentée à 32,556,387.09 soit 3,622,041.08 de plus de la première estimation du Ministère. Il existe toujours une différence de 6,330,795.36 pour *Kiewit* et de 7,121,612.81 pour *E.B.C.* avec la révision du *Groupe-Conseil GÉNIVAR*. (Voir Annexe#1)

Nous remarquons que la grosse différence dans les estimations se situe au niveau de l'organisation de chantier. Le Ministère a estimé l'organisation de chantier à 2,546,108.00, *Kiewit* à 8,224,725.00, *E.B.C* à 11,169,518.20 et *Génivar* à 3,756,206.50.

En présence de l'enquêteur Claude Toutant, j'ai rencontré les personnes suivantes :

Jean Sauriol, ingénieur,	M.T.Q.
██████████, technicien,	M.T.Q.
Philippe Murat, P.D.G.,	D.J.L.
René Simard, vice-président,	AECON
Marc Lussier, président,	G.T.S.
Franco Minicucci, ingénieur, P.D.G.	Simard-Beaudry Construction

Selon monsieur Jean Sauriol, ingénieur au M.T.Q., l'estimation du Ministère a été réalisée à partir des prix pour les travaux de 1999-2000-2001 en augmentant de 10% par année sur le même chantier de l'autoroute Décarie. Par contre, il déclare que le tunnel Notre-Dame-de-Grâce a été sous-estimé. Il avance le chiffre de 9 à 10 millions pour réaliser ces travaux dont l'ampleur est gigantesque en tenant compte de la signalisation et de l'armature en béton. Lors des discussions avec les gens rencontrés, il appert que les deux contracteurs soit EBC et BFC auraient perdu beaucoup d'argent dans les deux contrats précédents. Il faut préciser que l'autoroute Décarie est le seul lien Nord-Sud et qu'il n'y a pas de chemin de contour pour dévier la circulation. Il passe 190,000 voitures par jour sur cette artère. Selon Monsieur Sauriol, les constructeurs incluent dans l'organisation de chantier les fortes pénalités que le Ministère applique, car ils savent que les délais fixés pour la réalisation des travaux sont trop serrés. De plus, dans l'organisation de chantier, il y a une somme d'argent servant au financement pour le début des travaux.

Lors des rencontres avec messieurs Murat, Simard, Lussier et Minicucci, il était évident que le chantier Décarie ne les intéressait pas. Ils disent que le M.T.Q. manque de planification et de préparation. Les Directions territoriales lancent des appels d'offres en même temps sans communiquer entre elles.

Ensuite, il y a les autres organisations tel l'Hydro-Québec et les industries qui demandent des estimations pour des travaux d'envergures. Ils ne sont pas surpris qu'il y ait eu seulement deux entreprises à soumissionner sur l'appel d'offres de Décarie. Les délais du Ministère sont pratiquement irréalisables d'où les pénalités. Les demandes d'équipement sont farfelues : écrans plats 21", fax, photocopieuses, locaux immenses, véhicules neufs pour la sécurité, etc. Selon eux, le Ministère devrait lancer des appels d'offres à l'automne en les échelonnant sur plusieurs mois et fixer une date de début des travaux en mai ou en juin. Ces conditions permettraient à leur personnel de travailler sur les estimations pour obtenir de meilleurs prix dans une période de l'année où c'est plus calme.

Tous ces dirigeants d'entreprises nous ont affirmé qu'ils se parlent pour savoir s'ils soumissionnent sur tel ou tel appel d'offres. Cependant, il n'y a pas de prix ou d'entente entre eux, sauf s'il y a demande d'être sous-traitant ou en partenariat. Le fait que les entrepreneurs savent qu'ils sont peu à soumissionner augmente les prix considérablement. Dans le cas de Décarie, il y a eu seulement deux entreprises qui ont soumissionné sur une possibilité de cinq ou six qui pouvaient réaliser ce genre de travaux.

### 3. CONCLUSION :

La grosse différence entre le Ministère et les deux entreprises se situe au niveau de l'organisation de chantier soit 4,468,518.50 pour *Kiewit* et 7,413,311.70 pour *E.B.C.* Au niveau du tunnel Notre-Dame-de-Grâce, la différence se situe environ à 2,000,000.

L'enquête n'a démontré aucune coalition sur l'appel d'offres de l'autoroute Décarie.

  
Enquêteur

DATE DE LA SIGNATURE :

CA/cr

Réparation  
du tunnel

Dossier  
2002-0024

ANNEXE I



DOCUMENT no 200

Tableau 3.5 Tableau comparatif des prix vendeurs Génivar et des prix soumissionnés

DOCUMENT	Désignation de l'ouvrage	Estimation du MTQ	Kiewit vendeur	EBC-Chagnon vendeur	Coûtant Génivar (sans profit)	Calcul du profit	Vendeur Génivar (avec profit)
202	Maintien de la circulation et signalisation	4 012 175,00 \$	4 051 550,00 \$	3 996 312,50 \$	4 012 175,00 \$	5%	4 212 783,75 \$
212	Organisation de chantier, démolition et reconstruction du mail central, écran anti-éblouissement et travaux divers	2 546 108,00 \$	8 224 725,00 \$	11 169 518,20 \$	3 475 916,00 \$	(3 475 916 - 673 000\$) * 1.1 + 673 000	3 756 206,50 \$
214	Aménagement paysager au-dessus du tunnel Notre-Dame-de-Grâce (Ville de Montréal)	50 000,00 \$	81 477,00 \$	44 995,00 \$	50 000,00 \$	12%	56 000,00 \$
217	Travaux d'aménagements temporaires	215 400,00 \$	195 610,00 \$	224 840,00 \$	215 400,00 \$	12%	241 248,00 \$
220	Réparation et reconstruction de chaussée rigide, travaux divers et revêtement de chaussée aux approches	923 439,00 \$	1 057 351,00 \$	910 646,90 \$	923 439,00 \$	12%	1 034 251,68 \$
230	Réparation du pont d'étagement de la rue Sherbrooke et du virage en U au sud de Sherbrooke au-dessus de l'aut. Décarie	3 255 651,04 \$	4 070 944,30 \$	3 255 339,64 \$	3 069 909,94 \$	12%	3 438 299,13 \$
231	Réparation du pont d'étagement de la rue St-Antoine, au-dessus de l'autoroute Décarie	993 014,58 \$	1 244 117,30 \$	911 080,53 \$	993 014,58 \$	12%	1 112 176,33 \$
232	Réparation du pont d'étagement de la rue Upper Lachine, au-dessus de l'autoroute Décarie	1 391 824,99 \$	1 586 328,45 \$	1 271 993,88 \$	1 391 824,99 \$	12%	1 558 843,99 \$
233	Réparation du pont d'étagement de la rue Saint-Jacques, au-dessus de l'autoroute Décarie	610 026,40 \$	591 224,40 \$	500 502,40 \$	610 026,40 \$	12%	683 229,57 \$
234	Réparation de poutres, piles, culées, chevêtres, diaphragmes, dessous dalles & divers travaux sur	544 100,00 \$	615 817,50 \$	687 573,50 \$	544 100,00 \$	12%	609 392,00 \$
235	Réfection des murs de soutènement au.15 et des glissières du boul. Décarie entre les échangeurs Décarie et Turcot	1 327 354,50 \$	2 266 715,00 \$	1 443 934,30 \$	1 262 264,00 \$	12%	1 413 735,68 \$
236	Réparation du plafond du tunnel Notre-Dame-de-Grâce sur l'autoroute 15, sous rue Notre-Dame-de-Grâce & Grove Hill Place	7 598 075,00 \$	9 541 064,00 \$	10 097 639,50 \$	7 821 638,00 \$	12%	8 760 234,56 \$
250	Réfection du système d'éclairage dans les bretelles d'accès sous les ponts d'étagement et sur les parapets	261 295,00 \$	238 115,00 \$	228 122,00 \$	228 122,00 \$	10%	250 934,20 \$
251	Réseau de gestion de la circulation	228 200,00 \$	217 625,00 \$	211 549,00 \$	211 549,00 \$	10%	232 703,90 \$
252	Éclairage du tunnel Notre-Dame-de-Grâce	2 531 247,50 \$	2 604 780,00 \$	2 528 069,00 \$	2 528 069,00 \$	10%	2 780 875,90 \$
253	Éclairage et massif de conduits sur les ponts d'étagement A-15	1 980 165,00 \$	1 794 028,50 \$	1 722 007,65 \$	1 722 007,65 \$	10%	1 894 208,42 \$
260	Rénovation de la signalisation verticale non lumineuse	46 120,00 \$	49 660,00 \$	48 038,90 \$	48 038,90 \$	10%	52 842,79 \$
270	Protection des utilités publiques	122 500,00 \$	131 250,00 \$	129 925,00 \$	129 925,00 \$	10%	142 917,50 \$
290	Dispositifs de retenues	297 650,00 \$	324 800,00 \$	295 912,00 \$	295 912,00 \$	10%	325 503,20 \$
<b>Total :</b>		<b>28 934 346,01 \$</b>	<b>38 887 182,45 \$</b>	<b>39 677 999,90 \$</b>	<b>29 533 331,46 \$</b>		<b>32 556 387,09 \$</b>
			Soumission du 10 avril 2002	Soumission du 10 avril 2002	Estimation du coûtant le 19 avril 2002		

Source : Données du MTQ

6 330 745.36

7,126,12.81

diff



3,122,041.08